



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ACLF

samedi 26 mars 2022

ORDRE DU JOUR

Assemblée générale extraordinaire :

Modification des statuts et du règlement intérieur : présentation et vote

Assemblée générale ordinaire :

Rapports d'activité et financier : présentation et vote

Orientations et perspectives 2022

Approbation du budget prévisionnel

Approbation du montant de la cotisation

Élection des membres du conseil d'administration

Questions diverses

Assemblée générale extraordinaire

Modification des statuts et du règlement intérieur : présentation et vote. Il est proposé de modifier les statuts et le règlement intérieur de l'ACLF sur les points suivants :

Redéfinition des quatre catégories de membres : confirmés, débutants, bienfaiteurs, d'honneur.

L'AG ordinaire adopte et modifie les statuts et le règlement intérieur sur proposition du CA.

→ Ainsi, il n'est plus nécessaire d'appliquer le formalisme d'une AG extraordinaire pour modifier les statuts.

Vote

Oui : 22+19 pouvoirs

Non : 1+2 pouvoirs

La version actuelle des statuts et du règlement intérieur est disponible sur le [site de l'ACLF](#).

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

1. Rapport d'activité

a) Les adhérents

Au 31 décembre 2021, l'ACLF comptait 124 adhérents : 108 femmes et 16 hommes (soit 87% de femmes) ; 61 débutants et 63 confirmés (soit 49 % de débutants).

Les membres sont répartis dans différentes régions et à l'étranger (Belgique, Suisse) :

- Auvergne-Rhône-Alpes : 13
- Bourgogne-Franche-Comté : 3
- Bretagne : 8
- Centre-Val de Loire : 1
- Grand Est : 9
- Hauts-de-France : 3
- Île-de-France : 35
- Normandie : 6
- Nouvelle-Aquitaine : 10
- Occitanie : 7
- PACA : 13
- Pays de la Loire : 11
- Belgique : 3
- Suisse : 2

En ce qui concerne les statuts, les micro-entrepreneurs sont toujours les plus représentés :

- Micro-entreprise : 71 (soit 56,5 % des réponses)
- CDI : 7 (soit 6 %)
- CDD : 4 (soit 3 %)
- CAE, SCOP, portage salarial : 11 (soit 9 %)
- EI, SASU, EURL : 9 (soit 7,5 %)
- Cumul de statuts : 8 (soit 6,5 %)
- Sans statut : 14 (soit 11,5 %)

b) Vie associative

RÉUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le CA s'est réuni huit fois. Un compte rendu a été systématiquement envoyé aux adhérents afin de les tenir informés des actions menées.

Une réflexion a été menée au sein du CA sur le fonctionnement de l'association, notamment sur le rôle et les fonctions de la personne assurant la présidence. Le CA a, dans un premier temps, imaginé une présidence collégiale, mais cela aurait nécessité de modifier les statuts. C'est donc Isabelle D. qui a assuré la présidence cette année, mais nous avons réaffirmé le principe d'un fonctionnement collégial, avec une répartition des tâches entre tous les membres du CA, afin de ne pas alourdir la fonction de président.

Les membres qui ont intégré le CA en juillet (Isabelle I., Sophie M. et Laure D.) ont été très vite intégrées à l'équipe déjà en place.

GROUPES DE TRAVAIL

Afin de créer davantage de liens entre les membres et de favoriser leur implication, la mise en place de groupes de travail a été proposée aux adhérents. Le 16 octobre a eu lieu une réunion en visioconférence pour présenter ceux-ci et faire part de leurs objectifs. Les groupes ont été distingués comme suit :

- Formation
- Pratiques professionnelles
- Observatoire du métier
- Vie associative
- Gouvernance
- Communication

Plusieurs adhérents étaient présents à la réunion, d'autres se sont manifestés via la messagerie. Un compte rendu de la réunion a été envoyé ensuite. Un lien vers un formulaire d'inscription a été ajouté dans ce même document. Vu la charge de travail des intéressés, il a été décidé de démarrer ces groupes au début de l'année 2022.

RENCONTRE ENTRE ADHÉRENTS : TYPOTES

Rappel : ces réunions ne sont pas forcément à l'initiative des membres du CA ; des adhérents peuvent aussi proposer des dates, des lieux de rendez-vous, et prendre en charge l'organisation.

Le 27 octobre 2021, un rendez-vous des typotes a eu lieu à Lyon, à l'initiative de Fabienne Colas-Dobelli, adhérente. Il a réuni 7 personnes, dont 2 membres du CA. Certains venaient de Grenoble, Annecy ou Die. Les échanges ont été tels que tout le monde a envie de renouveler l'expérience. Un compte rendu est disponible dans la rubrique « vie associative » du forum.

MESSAGERIE

La gestion de la messagerie représente beaucoup de travail et prendre en charge cette tâche à plusieurs nous a posé quelques soucis techniques cette année. Merci de votre patience et de votre compréhension !

RELAIS D'OFFRES DE MISSION

13 offres (dont 7 de particuliers) ont été relayées aux adhérents en 2021. À terme, le CA ne souhaite pas continuer à transmettre ces offres par courriel, en invitant les adhérents qui le souhaitent à répondre et à proposer leurs services. Les potentiels donneurs d'ouvrage seront invités à consulter l'annuaire pour trouver un professionnel correspondant à leurs critères de recherche (localisation géographique, spécialisation éventuelle, ancienneté, etc.).

c) Formations et rencontres

CONVERGENCES

En juin, juillet et septembre 2021, l'ACLF et Fontaine O Livres ont organisé un cycle de trois rencontres ouvertes à tous, en visioconférence, pour mettre en lumière la relation méconnue entre auteur et correcteur en littérature générale.

Chacune des 3 sessions a réuni de 60 à 100 personnes.

Les comptes rendus écrits des trois rencontres sont en ligne sur le site de l'ACLF, ainsi que les deux premières vidéos enregistrées.

Le 7 octobre a eu lieu un atelier de clôture du cycle 2021, réservé aux adhérents de l'ACLF et de Fontaine O Livres, en visioconférence. Les participants y ont fait le bilan des rencontres et discuté d'aspects plus pratiques du métier.

FORMATION « CRÉER UNE MARCHE TYPOGRAPHIQUE »

Le 11 décembre 2021 a eu lieu une formation de perfectionnement en orthotypographie, financée en partie grâce à la subvention 2020 de la Drac Île-de-France, à hauteur de 65 %. Cette formation donnée par Gudrun Zett, lectrice-correctrice et formatrice, et organisée en partenariat avec l'association Fontaine O Livres, avait pour objectifs de :

- se familiariser avec l'histoire des conventions orthotypographiques,
- comprendre la différence entre code et marche,
- savoir créer une marche adaptée à la nature du texte.

La journée de formation était réservée aux membres en activité ayant une pratique régulière de la correction. La formation a été donnée à Paris, dans les locaux de Fontaine O Livres. Les inscriptions étaient limitées à 12 personnes pour respecter les mesures sanitaires de l'époque. Les participants étaient finalement au nombre de 11. Afin de ne pas pénaliser trois personnes, inscrites mais qui n'ont pas pu venir en dernière minute, il fut décidé de leur donner accès à cette formation en direct par télétransmission, mais les conditions techniques n'étaient pas idéales...

Le coût pour les adhérents était de 60 euros.

Deux questionnaires ont été envoyés par Fontaine O Livres : un avant la formation afin de déterminer les attentes, l'autre, après celle-ci, pour un bilan. La formatrice a été tenue informée des points forts et des points faibles de cette journée : l'équilibre entre l'apport théorique et la pratique sera à revoir si nous décidons de reprogrammer cette formation.

d) Enquêtes

ENQUÊTE « PROFESSION : CORRECTEUR »

Pour rappel, l'enquête « Profession : correcteur » est un projet au long cours. Elle a été réalisée en 2020, de mars à juin. En quatre mois ont été recueillies 490 réponses. L'analyse des données et la rédaction du rapport d'enquête ont ensuite été confiées au cabinet Voix/Publics.

Le premier semestre 2021 a été consacré à la finalisation de ce rapport, avec de nombreux allers-retours entre les sociologues du cabinet et les 3 membres du CA travaillant sur le sujet, avant d'arriver à la version définitive. Le rapport a été publié en septembre 2021 et diffusé aux adhérents de l'ACLF, aux répondants, à nos partenaires institutionnels et sur les réseaux sociaux.

Les résultats ont fait l'objet d'un [article sur le site Actualitté](#) et ont été relayés par différentes structures régionales du livre. Le cabinet Voix/Publics en a également rendu compte sur son [carnet en ligne](#) en janvier 2022.

Cette enquête a été financée à hauteur de 68 % par la subvention 2020 de la Drac Île-de-France.

ENQUÊTE CRISE SANITAIRE

En janvier 2021, l'ACLF a mené une enquête interne, portant celle-ci sur les répercussions de la crise sanitaire sur l'activité des adhérents. Il s'agissait de recueillir des données chiffrées (évolution de l'activité et de la rémunération – salaire ou chiffre d'affaires –, recours aux aides,

accès aux informations, etc.) et de les diffuser auprès des médias et partenaires professionnels, afin de rendre plus visible la situation des correcteurs dans ce contexte difficile.

Les résultats (disponibles sur la [page « Enquêtes »](#) du site de l'ACLF) ont fait l'objet d'un [article sur le site Actualitté](#) publié en mai 2021 et ont été cités dans une étude de la Fédération interrégionale du livre et de la lecture (Fill) intitulée [Le livre face à la pandémie, Acte II : faire, défaire, tenir](#), publiée en juin 2021 (page 23 : « Les invisibles de la crise : les compétences malmenées »).

e) Communication et visibilité en ligne

SITE INTERNET

Dans le cadre du projet d'annuaire, présenté plus loin, il s'est avéré nécessaire de changer de système de gestion de contenu (CMS) et de transférer le site de l'ACLF sur WordPress, l'ancien système ne permettant pas de répondre à nos besoins. En 2021, le CA a donc cherché et trouvé un nouveau prestataire, pour lancer les opérations en 2022.

ANNUAIRE

Fin 2020, le CA avait décidé de chercher un nouveau prestataire pour réaliser l'annuaire en ligne. En 2021, nous avons rédigé un dossier de demande de subvention à l'attention de la Drac Île-de-France et avons contacté plusieurs prestataires pour obtenir des devis. La société Umazuma – qui a réalisé le site et le répertoire des traducteurs de l'Association des traducteurs littéraires de France (ATLF) – a été retenue et la Drac a répondu positivement à notre demande de financement fin 2021. La mise en place est prévue en 2022.

FORUM

Le forum est ouvert depuis mars 2021. On compte environ 70 inscrits dont une petite majorité de débutants. Parmi les inscrits, 60 % sont passifs. Parmi les passifs, on compte un tiers de confirmés et deux tiers de débutants.

Les inscrits actifs sont pour la plupart intervenus moins de 10 fois (20 % sont intervenus moins de 4 fois) ; on note que ce sont les membres du CA qui interviennent le plus souvent (> 50).

Dans la mesure où l'on ne peut pas estimer si les inscrits passifs se rendent souvent sur le forum pour lire les interventions, il est difficile de tirer une conclusion.

RÉSEAUX SOCIAUX

L'ACLF dispose :

– d'une page Facebook suivie par 1 100 personnes

<https://www.facebook.com/Assocorrecteurs/> ;

– d'une page LinkedIn suivie par 550 abonnés

<https://www.linkedin.com/company/aclf-association-des-correcteurs-de-langue-française/>.

Ces pages nous offrent une audience plus importante que la seule communauté des adhérents.

2. Rapport financier 2021

ACLF : bilan financier 2021

Recettes	
Report à nouveau (bénéfice exercice 2020)	917,33
61 cotisations 2021 à 25 €	1 525,00
63 cotisations 2021 à 40 €	2 520,00
Subvention DRAC IDF	3 000,00
Participation adhérents formation orthotypo.	720,00
Provisions 2020 formation orthotypo + exploitation enquête	4 350,00
Don	10,00
	Total = 13 042,33
Dépenses	
Frais bancaires	126,10
Hébergement site Internet	36,70
Petit matériel	15,00
Exploitation enquête	2 850,00
Provision pour transfert du site + annuaire en 2022	4 320,00
Formation orthotypo.	1 200,00
Rencontres auteur et correcteur	1 624,00
	Total = 10 171,80
Résultat au 31 décembre 2021	2 870,53
Trésorerie	
Banque au 31 décembre 2021	7 190,53
À payer	0,00
À venir	0,00
	Total = 7 190,53

Le résultat de l'exercice est positif avec un excédent d'environ 2 800 €.

En raison de contretemps, certains dus en partie à la situation sanitaire, des sommes avaient été provisionnées en 2020 pour 2021 : exploitation de l'enquête « Profession : correcteur », formation de perfectionnement en orthotypo. Ces actions ont bien été réalisées en 2021. Le transfert du site vers WordPress et la création de l'annuaire ont été provisionnés en 2021 pour être réalisés en 2022, d'où l'important montant en trésorerie à la fin de l'exercice 2021. À noter que les rencontres Convergences ont été financées sur les fonds propres de l'ACLF, grâce, entre autres, à l'augmentation du nombre d'adhérents et donc de cotisations.

VOTES

Approbation du rapport d'activité 2021 :

45 pour (dont 16 pouvoirs)

vote contre

abstention

Approbation du rapport financier 2021 :

45 pour (dont 18 pouvoirs)

contre

abstention

3. Orientations et perspectives

- Actions et projets en cours

GROUPES DE TRAVAIL

2 groupes de travail ont été lancés :

- pratiques professionnelles et observatoires du métier : 1 réunion plénière + travail en sous-groupes sur un projet de guide des bonnes pratiques correcteur – donneur d'ouvrage et sur une enquête auprès des adhérents au sujet des tarifs pratiqués par les indépendants ;
- formation : réflexion en cours sur la suite des rencontres Convergences et d'autres formations .

Les autres groupes de travail proposés sont :

- communication : trois participantes pour l'instant, rejoignez-nous !
- vie associative : une participante,
- gouvernance : pas encore de participantes.

Une adhérente demande si un compte rendu sur le webinaire de jeudi 24 mars sera transmis pour les personnes n'ayant pu y participer ou ayant eu des problèmes de communication. Oui, Manon Couderc, l'intervenante, va envoyer des supports pour reprendre ce contenu.

Une adhérente encourage tout le monde à organiser un rendez-vous des typotes, c'est simple et très sympa ! Effectivement, cela peut se faire via le forum.

L'ANNUAIRE

Le prestataire retenu, Umazuma, travaille dessus en ce moment. Il a prévu de finir fin mars.

Dans le cadre de la préparation de cet annuaire, le CA s'est prononcé pour que seuls les membres pleins (plus de trois ans d'exercice en tant que correcteur) soient référencés dans l'annuaire.

Chaque membre plein devra remplir sa fiche. Il remplira les différentes rubriques s'il le souhaite, et il pourra modifier sa fiche par la suite. Les donneurs d'ouvrage utiliseront un moteur de recherche pour sélectionner les correcteurs qui correspondent à leur demande. L'annuaire sera également utile aux membres de l'ACLF, par exemple pour trouver un collègue correcteur dans un domaine donné en vue d'échanger sur les pratiques.

Une adhérente fait remarquer que si on réserve l'annuaire aux membres confirmés, les débutants n'auront plus accès aux offres de mission. Une autre adhérente souligne que les grands débutants ne sont pas vraiment aidés par cette décision.

Les membres du CA ont longuement discuté de ce point. Les débutants auront des propositions de missions qui ne passeront pas par l'association, mais qui seront publiées sur le forum.

Une adhérente de Lyon dit que les débutants peuvent entrer en contact réel avec des correcteurs de leur région et être aidés. C'est ce qui se passe à Lyon : entraide et partage de certaines missions.

DES RENCONTRES TYPOTES « EN VRAI » ?

Le CA invite les membres à faire des propositions et à prendre en charge l'organisation, comme Fabienne D. qui a organisé un rendez-vous des typotes à Lyon l'année dernière. Ce RDV a réuni 7 personnes (de Lyon, Grenoble Annecy, Die), dont une personne (biographe) qui ne faisait pas partie de l'association, invitée par Fabienne. Par la suite, les gens se sont revus un peu, ce qui permet aux personnes intéressées d'avoir plusieurs retours d'expérience.

Une proposition est faite de renouveler l'enquête « Profession : correcteur ».

Présentation du budget prévisionnel 2022

Les dépenses 2022 concernent la fin du paiement des actions entamées en 2021 : transfert du site vers Wordpress et création de l'annuaire. De nouvelles formations sont également prévues : perfectionnement en orthotypographie, cycle de rencontres auteur/correcteur, formation sur la négociation.

Budget prévisionnel 2022

Recettes	
Report	2870,53
Provisions 2021 pour le transfert du site et l'annuaire	4 320,00
60 cotisations débutants 2022 à 25 €	1 500,00
65 cotisations confirmés 2022 à 40 €	2 600,00
Don	10,00
	Total = 11 300,53
Dépenses	
Déplacements	300,00
Impression flyers pour communication	300,00
Frais bancaires	130,00
Hébergement site Internet (OVH)	140,00
Création annuaire + reprise du site sur WordPress	4 320,00
Formation de perfectionnement en orthotypo.	1 600,00
3 rencontres auteur/correcteur	1 700,00
Formation sur la négociation	1 300,00
Divers	1 510,53
	Total = 11 300,53

Approbation du montant de la cotisation 2022

Il est proposé de maintenir le montant de la cotisation de 2022 à 40 €, et à 25 € pour les membres débutants. Pour rappel, la qualité de membre débutant se perd après trois années d'activité, selon le règlement intérieur de l'association : « Au moment où [les membres débutants] sont en mesure de justifier de trois années d'activité, ils régularisent leur situation auprès du CA pour devenir membre plein.»

Votes

Le montant de la cotisation 2022 pour les membres débutants et pour les membres pleins est approuvé : 46 votes pour (dont 18 pouvoirs), 0 vote contre, 0 abstention.

Élection des membres du conseil d'administration

MEMBRES SORTANTS

Mélanie, Laure B, Isabelle D, Isabelle I, Didier.

Ils sont présents depuis le début pour une bonne partie et pensent qu'il faut renouveler. Au bout de 3 ans, on note un début de lassitude.

Un bon esprit d'équipe règne dans le CA. Le fonctionnement se fait par sous-groupes et par affinité sur les sujets.

PRÉSENTATION DES CANDIDATS

Étienne Diemert

Lecteur-correcteur et rewriter depuis 2009, il a exercé dans différents environnements : édition, presse, communication et muséographie. Il révisé également des traductions de l'allemand et a mené une activité de formateur (initiation à la correction) durant trois ans et demi.

Armelle Domenach

Elle est à Marseille et exerce comme correctrice indépendante depuis 2005, hébergée par une scop après avoir été démographe. Elle travaille en sciences humaines pour des laboratoires de recherche, pour quelques auteurs qui la mandatent et pour un centre d'art qui publie plusieurs catalogues par an.

Laure Dupont

Correctrice en micro-entreprise depuis 2013, installée à Marseille, elle a d'abord eu une vie de formatrice (anglais, allemand, FLE, remise à niveau...). Elle travaille principalement pour des maisons d'édition : philosophie, jeunesse, agriculture, vulgarisation scientifique, scolaire.

Sophie Maziane

Correctrice en micro-entreprise depuis 2017, après une première vie professionnelle de juriste et gestionnaire en assurances, spécialisée en santé et protection sociale. Elle travaille beaucoup avec des agences de communication pour des publications pour le web. Elle corrige également des rapports. Elle est à Juvisy-sur-Orge, dans la banlieue sud de Paris.

Christelle Gigot

Résidant à Blois (Loir-et-Cher), elle est correctrice en micro-entreprise depuis fin 2021, après vingt ans d'expérience au sein de l'administration des ventes d'une grande entreprise du secteur du luxe. Passionnée par la littérature, elle a corrigé plusieurs manuscrits de romans en auto-édition. Elle va également corriger des rapports internes pour l'UNESCO et un magazine (Loir&Cher info).

Jane Delval

Après réflexion, Jane a indiqué au bout de quelques jours qu'elle se retirait du CA.

Votes

Les 6 candidats sont élus au CA, sans vote contre ni abstention.

Questions diverses

Beaucoup de questions sont posées sur les tarifs et les relais des offres de mission.

Fabienne propose la mise en place de référents géographiques pour assurer l'accueil des nouveaux.

Christelle G. propose un système de mentorat.

Catherine M. ([ARCI, l'Association romande des correcteurs d'imprimerie](#)) soumet une idée de Typotes sous la forme d'une rencontre ARCI /ACLF.

Un autre adhérent donne des précisions sur l'ARCI et sur le [Guide du typographe](#). Il signale qu'il a parlé de l'ACLF à la dernière AG de l'ARCI.

De nombreux remerciements ont été exprimés en fin d'AG.

Des idées de rencontres Typotes émergent dans le Grand Est et à Montpellier.

